

d'exéc. Ce mouvement de réduction s'est continué; en 1850, le montant des dégrèvements, depuis 1815, était de plus de 300 millions de francs, et cependant le produit de l'impôt, loin de diminuer, s'était, au contraire, légèrement accru, la consommation était devenue beaucoup plus considérable. Aujourd'hui, l'exéc. n'est plus perçue que sur les spiritueux, la drèche, le houblon, le savon, le sucre indigène, les patentes de distillateurs et de détaillants. Pour réduire les frais de perception, un bill de 1849 a réuni en une seule administration (Bureau des commissaires du revenu intérieur), l'exéc., le timbre et les taxes. L'exéc. donne environ 340 millions; c'est le quart des recettes du Royaume-Uni.

EXCISÉ, ÉE (è-kî-zé) part. passé du v. Exciser : Un polyg. Excis. Des verres excisés.

EXCISER v. a. ou tr. (è-kî-zé — lat. excidere, couper. V. Excision). Chir. Enlever avec un instrument tranchant certaines parties peu volumineuses : Exciser une loupette. On excise encore les langues nymphes de beaucoup de femelles africaines, à l'âge de puberté. (Vivry.)

Exciser v. pr. Être excisé : Certaines verres ne pourraient exciser sans danger.

EXCISION s. f. (è-kî-zî-on — lat. excisio, d'excider, qui est formé de ex, hors de, et cædere, couper, dont l'origine n'est pas certaine. Curtius rattache ce mot à la racine sanscrite khid, khind, fendre, couper, trancher, séparer, d'où le latin scindo, je fends, le grec schizo, même sens). Chir. Ablation opérée, à l'aide d'un instrument tranchant, de quelques parties peu volumineuses : Faire l'excision d'une verrue, d'une loupette.

EXCITABILITÉ s. f. (è-kî-ta-bi-li-té — rad. excitare). Faculté par laquelle les corps vivants entrent en action sous l'influence d'une cause stimulante : La sensibilité dans l'équilibre normal de l'excitabilité et de l'excitabilité organiques. (Réville — Paris.) Celle est l'excitabilité des sens, chez les végétaux, les maniques, les hydrophobes, dans l'homme, l'excitabilité, le silence, le repos et le froid, de peur d'agacer leurs nerfs et d'agiter violemment leur sensibilité. (Vivry.)

EXCITABLE adj. (è-kî-ta-ble — rad. excitare). Qui est susceptible d'être excité : Organes excitables.

EXCITANT (è-kî-tan) part. prés. du v. Exciter : Des médicaments excitant l'organisme.

EXCITANT, ANTE adj. (è-kî-tan, ante — rad. excitare). Qui a la propriété d'exciter, de stimuler l'organisme : Le café est excitant.

— Fig. Qui anime, qui exalte la passion : Des paroles excitantes.

— Paroël. Grâce excitante. Celle qui excite la volonté, sans la déterminer.

— s. m. Substance propre à augmenter l'activité des phénomènes vitaux : L'usage des excitants est certainement un de ceux qui se sont le plus rapidement répandus sur toute la terre. (A. Maury.) Les substances volatiles et aromatiques, le thé et le café, sont des excitants. (L. Jourdan.) Agent quelconque d'excitation organique : Le cœur est l'excitant naturel du cerveau par le sang qu'il envoie. (Bichat.)

EXCITATEUR, TRICE adj. (è-kî-ta-teur, trice — lat. excitator, de excitare, exciter). Qui excite, qui est propre à exciter : Causes excitatrices.

— Substantif : La lumière est le grand excitateur de la vie. (L'abbé Bataillon.) Le goût, qui a pour excitateurs l'appétit, la faim et la soif, est la base de plusieurs opérations. (Brill — Sav.)

— Personne qui excite, qui anime les passions : Un excitateur de troubles.

— Physiq. Instrument dont on se sert pour décharger les corps électrisés.

— Encycl. Physiq. Lorsqu'on veut décharger instantanément un condensateur électrisé, on met en communication les deux plateaux (ou les deux armatures, si c'est une bouteille de Leyde) au moyen d'un système conducteur connu dans les laboratoires de physique sous le nom d'excitateur (fig. 1). C'est un appareil

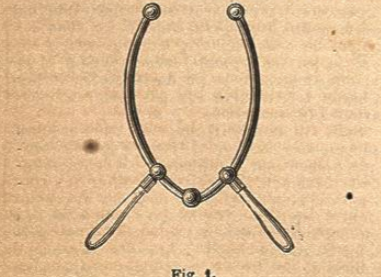


Fig. 1. Formé de deux arcs métalliques, ordinairement en laiton, réunis par une charnière et terminés par des boules, le tout également en métal. Si les dimensions du condensateur don-

nent lieu de craindre la commotion produite par la décharge, l'excitateur est muni à droite et à gauche de la charnière, de deux manches isolants qui l'ont tenu en mains.

Pour faire usage de cet appareil, on applique une de ses boules sur l'un des plateaux du condensateur, et on approche l'autre boule du second plateau. On voit alors jaillir une forte étincelle qui est produite par la recombinaison des électricités accumulées sur les deux faces du condensateur avec les électricités contraires attirées dans les boules de l'excitateur.

Analyses les diverses circonstances et les phases de cette décharge. Trois cas peuvent se présenter :

1° Les deux boules de l'excitateur touchent simultanément les deux plateaux que nous appellerons P et N, le premier étant chargé d'électricité positive d'une partie est libre, et le second d'électricité négative qui est tout entière dissimulée. Dans ce cas, l'électricité libre du plateau P agit sur l'électricité naturelle de la boule, la décompose, attire le fluide négatif et repousse le positif. Il se produit donc une étincelle, résultat de la combinaison du fluide négatif de la boule avec le fluide positif libre du plateau; mais, en même temps, une partie de l'électricité du plateau N devient libre; elle attire l'électricité positive de la seconde boule de l'excitateur, et on voit une seconde étincelle. Ces deux étincelles, bien que successives, paraissent simultanées à cause de la rapidité avec laquelle s'accomplit l'ensemble du phénomène.

2° Les deux boules de l'excitateur touchent

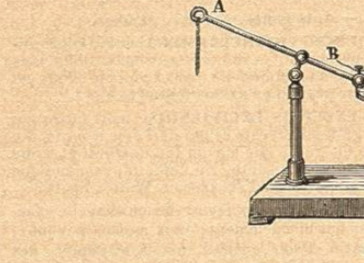


Fig. 2.

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige AB communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'excitateur ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATIF, IVE adj. (è-kî-ta-tif, ive — du lat. excitatus, excité). Qui excite, qui est propre à exciter : Moyen excitatif, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATION s. f. (è-kî-ta-si-on — lat. excitatio, de excitare, exciter). Action d'exciter, de stimuler; résultat de cette action : L'excitation de l'organisme.

— Fig. Incitation, action d'animer, d'activer, de passionner, de stimuler par l'excitation des esprits et à son comble. L'excitation de l'esprit augmente la sensibilité. (P.-J. Proudh.)

— Jurispr. Délit consistant à pousser quelqu'un à faire quelque chose de nuisible à lui-même ou à la société : Excitation à la débauche. Excitation à la révolte, à la haine et au mépris du gouvernement. Il faut se défier sur ce point de tout terme vague, et surtout bannir absolument de la loi ces mots d'excitation à la haine et au mépris, qui sont une menace permanente contre la presse, précisée lorsqu'elle remplit le mieux son devoir. (Prévost-Paradol.)

— Encycl. Excitation de mineurs à la débauche. V. CORRUPTION DE MINEURS.

EXCITATOIRE adj. (è-kî-ta-toire — rad. excitare). Chancelle. rom. Qui excite à faire quelque chose : Des lettres excitatoires arrivèrent de Rome.

— Fig. Animé, accru, envenimé; causé, déterminé, suscité : Colère excitatoire par les injustices. Révolte excitée par la tyrannie. La curiosité une fois excitée n'aime pas à languir. (Fonten.)

EXCITER v. a. ou tr. (è-kî-té — latin excitare, formé de ex, hors de, et citare, presser, fréquenter; de citare, pousser, mouvoir; de cit, aller, se mouvoir, krumma, se hâter, se presser; kined, pousser, piquer, et peut-être aussi dans le lithuanien kija, pied). Activer, augmenter l'action, l'énergie de : Exciter l'organisme. Le café excite le système nerveux. Les aliments sont assés et mêlés par le mouvement organique de l'estomac que leur présence excite. (Brill — Sav.)

— Fig. Animer, stimuler, pousser, sollici-

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges



Fig. 1.

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige AB communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'excitateur ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATIF, IVE adj. (è-kî-ta-tif, ive — du lat. excitatus, excité). Qui excite, qui est propre à exciter : Moyen excitatif, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATION s. f. (è-kî-ta-si-on — lat. excitatio, de excitare, exciter). Action d'exciter, de stimuler; résultat de cette action : L'excitation de l'organisme.

— Fig. Incitation, action d'animer, d'activer, de passionner, de stimuler par l'excitation des esprits et à son comble. L'excitation de l'esprit augmente la sensibilité. (P.-J. Proudh.)

— Jurispr. Délit consistant à pousser quelqu'un à faire quelque chose de nuisible à lui-même ou à la société : Excitation à la débauche. Excitation à la révolte, à la haine et au mépris du gouvernement. Il faut se défier sur ce point de tout terme vague, et surtout bannir absolument de la loi ces mots d'excitation à la haine et au mépris, qui sont une menace permanente contre la presse, précisée lorsqu'elle remplit le mieux son devoir. (Prévost-Paradol.)

— Encycl. Excitation de mineurs à la débauche. V. CORRUPTION DE MINEURS.

EXCITATOIRE adj. (è-kî-ta-toire — rad. excitare). Chancelle. rom. Qui excite à faire quelque chose : Des lettres excitatoires arrivèrent de Rome.

— Fig. Animé, accru, envenimé; causé, déterminé, suscité : Colère excitatoire par les injustices. Révolte excitée par la tyrannie. La curiosité une fois excitée n'aime pas à languir. (Fonten.)

EXCITER v. a. ou tr. (è-kî-té — latin excitare, formé de ex, hors de, et citare, presser, fréquenter; de citare, pousser, mouvoir; de cit, aller, se mouvoir, krumma, se hâter, se presser; kined, pousser, piquer, et peut-être aussi dans le lithuanien kija, pied). Activer, augmenter l'action, l'énergie de : Exciter l'organisme. Le café excite le système nerveux. Les aliments sont assés et mêlés par le mouvement organique de l'estomac que leur présence excite. (Brill — Sav.)

— Fig. Animer, stimuler, pousser, sollici-

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

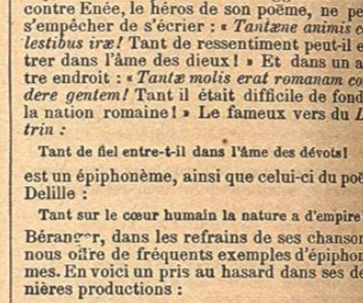


Fig. 1.

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige AB communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'excitateur ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATIF, IVE adj. (è-kî-ta-tif, ive — du lat. excitatus, excité). Qui excite, qui est propre à exciter : Moyen excitatif, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATION s. f. (è-kî-ta-si-on — lat. excitatio, de excitare, exciter). Action d'exciter, de stimuler; résultat de cette action : L'excitation de l'organisme.

— Fig. Incitation, action d'animer, d'activer, de passionner, de stimuler par l'excitation des esprits et à son comble. L'excitation de l'esprit augmente la sensibilité. (P.-J. Proudh.)

— Jurispr. Délit consistant à pousser quelqu'un à faire quelque chose de nuisible à lui-même ou à la société : Excitation à la débauche. Excitation à la révolte, à la haine et au mépris du gouvernement. Il faut se défier sur ce point de tout terme vague, et surtout bannir absolument de la loi ces mots d'excitation à la haine et au mépris, qui sont une menace permanente contre la presse, précisée lorsqu'elle remplit le mieux son devoir. (Prévost-Paradol.)

— Encycl. Excitation de mineurs à la débauche. V. CORRUPTION DE MINEURS.

EXCITATOIRE adj. (è-kî-ta-toire — rad. excitare). Chancelle. rom. Qui excite à faire quelque chose : Des lettres excitatoires arrivèrent de Rome.

— Fig. Animé, accru, envenimé; causé, déterminé, suscité : Colère excitatoire par les injustices. Révolte excitée par la tyrannie. La curiosité une fois excitée n'aime pas à languir. (Fonten.)

EXCITER v. a. ou tr. (è-kî-té — latin excitare, formé de ex, hors de, et citare, presser, fréquenter; de citare, pousser, mouvoir; de cit, aller, se mouvoir, krumma, se hâter, se presser; kined, pousser, piquer, et peut-être aussi dans le lithuanien kija, pied). Activer, augmenter l'action, l'énergie de : Exciter l'organisme. Le café excite le système nerveux. Les aliments sont assés et mêlés par le mouvement organique de l'estomac que leur présence excite. (Brill — Sav.)

— Fig. Animer, stimuler, pousser, sollici-

— Fig. Animer, stimuler, pousser, sollici-

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

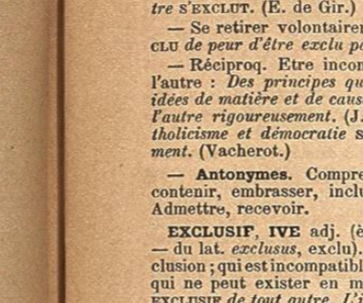


Fig. 1.

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige AB communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'excitateur ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATIF, IVE adj. (è-kî-ta-tif, ive — du lat. excitatus, excité). Qui excite, qui est propre à exciter : Moyen excitatif, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATION s. f. (è-kî-ta-si-on — lat. excitatio, de excitare, exciter). Action d'exciter, de stimuler; résultat de cette action : L'excitation de l'organisme.

— Fig. Incitation, action d'animer, d'activer, de passionner, de stimuler par l'excitation des esprits et à son comble. L'excitation de l'esprit augmente la sensibilité. (P.-J. Proudh.)

— Jurispr. Délit consistant à pousser quelqu'un à faire quelque chose de nuisible à lui-même ou à la société : Excitation à la débauche. Excitation à la révolte, à la haine et au mépris du gouvernement. Il faut se défier sur ce point de tout terme vague, et surtout bannir absolument de la loi ces mots d'excitation à la haine et au mépris, qui sont une menace permanente contre la presse, précisée lorsqu'elle remplit le mieux son devoir. (Prévost-Paradol.)

— Encycl. Excitation de mineurs à la débauche. V. CORRUPTION DE MINEURS.

EXCITATOIRE adj. (è-kî-ta-toire — rad. excitare). Chancelle. rom. Qui excite à faire quelque chose : Des lettres excitatoires arrivèrent de Rome.

— Fig. Animé, accru, envenimé; causé, déterminé, suscité : Colère excitatoire par les injustices. Révolte excitée par la tyrannie. La curiosité une fois excitée n'aime pas à languir. (Fonten.)

EXCITER v. a. ou tr. (è-kî-té — latin excitare, formé de ex, hors de, et citare, presser, fréquenter; de citare, pousser, mouvoir; de cit, aller, se mouvoir, krumma, se hâter, se presser; kined, pousser, piquer, et peut-être aussi dans le lithuanien kija, pied). Activer, augmenter l'action, l'énergie de : Exciter l'organisme. Le café excite le système nerveux. Les aliments sont assés et mêlés par le mouvement organique de l'estomac que leur présence excite. (Brill — Sav.)

— Fig. Animer, stimuler, pousser, sollici-

— Fig. Animer, stimuler, pousser, sollici-

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

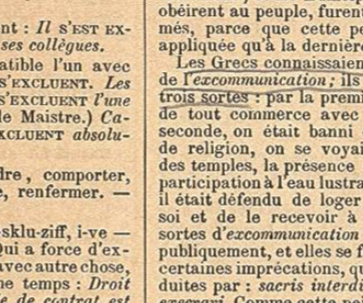


Fig. 1.

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige AB communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'excitateur ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATIF, IVE adj. (è-kî-ta-tif, ive — du lat. excitatus, excité). Qui excite, qui est propre à exciter : Moyen excitatif, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

EXCITATION s. f. (è-kî-ta-si-on — lat. excitatio, de excitare, exciter). Action d'exciter, de stimuler; résultat de cette action : L'excitation de l'organisme.

— Fig. Incitation, action d'animer, d'activer, de passionner, de stimuler par l'excitation des esprits et à son comble. L'excitation de l'esprit augmente la sensibilité. (P.-J. Proudh.)

— Jurispr. Délit consistant à pousser quelqu'un à faire quelque chose de nuisible à lui-même ou à la société : Excitation à la débauche. Excitation à la révolte, à la haine et au mépris du gouvernement. Il faut se défier sur ce point de tout terme vague, et surtout bannir absolument de la loi ces mots d'excitation à la haine et au mépris, qui sont une menace permanente contre la presse, précisée lorsqu'elle remplit le mieux son devoir. (Prévost-Paradol.)

— Encycl. Excitation de mineurs à la débauche. V. CORRUPTION DE MINEURS.

EXCITATOIRE adj. (è-kî-ta-toire — rad. excitare). Chancelle. rom. Qui excite à faire quelque chose : Des lettres excitatoires arrivèrent de Rome.

— Fig. Animé, accru, envenimé; causé, déterminé, suscité : Colère excitatoire par les injustices. Révolte excitée par la tyrannie. La curiosité une fois excitée n'aime pas à languir. (Fonten.)

EXCITER v. a. ou tr. (è-kî-té — latin excitare, formé de ex, hors de, et citare, presser, fréquenter; de citare, pousser, mouvoir; de cit, aller, se mouvoir, krumma, se hâter, se presser; kined, pousser, piquer, et peut-être aussi dans le lithuanien kija, pied). Activer, augmenter l'action, l'énergie de : Exciter l'organisme. Le café excite le système nerveux. Les aliments sont assés et mêlés par le mouvement organique de l'estomac que leur présence excite. (Brill — Sav.)

— Fig. Animer, stimuler, pousser, sollici-

— Fig. Animer, stimuler, pousser, sollici-

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'excitateur, ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Excitateur universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

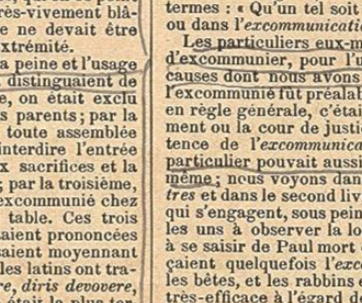


Fig. 1.

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'excitateur, et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité distance, et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie

